

L'église paroissiale de Séderon avant la révolution

lundi 26 juin 2017, par [MATHONNET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : juin 2014).

Sommaire

- [Origine de l'église paroissiale.](#)
- [L'église paroissiale en 1740.](#)

Origine de l'église paroissiale.

L'église paroissiale de Séderon trouve son origine dans *l'acte de fondation* du 13 mai 1601 qui rassemble les Communautés de Séderon et de Gueisset au sein d'une même paroisse du diocèse de Gap et de l'archevêché d'Aix et place symboliquement cette paroisse sous le triple titre de **Notre Dame de la Brune, Saint Baudille et Saint Pierre de Gueisset**.

Notre-Dame-de-la-Brune est le vocable d'une ancienne église qui s'élevait sur la colline de la Tour à l'emplacement où se trouvent actuellement les ruines de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Brune. En 1178 elle est appelée **sancta maria de castro** ce qui semble indiquer qu'à son origine elle dépendait du **castrum** de Séderon, c'est-à-dire de la tour construite au sommet de la colline pour faire apparemment partie d'un réseau de tours de guet assurant la défense avancée de la forteresse de Mévouillon. Cette église devait remplir les fonctions de chapelle castrale (lieu de culte et d'inhumation privé pour les occupants de la tour) mais, située en contrebas et proche du chemin traversant la partie Nord du territoire de la Communauté de Séderon, elle était sans doute également fréquentée par les occupants des écarts voisins et du village primitif qui naît à la suite de la construction du pont de Séderon.

Saint-Baudille est le vocable d'une ancienne église qui s'élevait au milieu des écarts situés à l'Est de la cuvette de Séderon, qu'elle desservait depuis fort longtemps, sans doute avant la construction du **castrum** de Séderon (la cuvette de Séderon est densément occupée dès la période gallo-romaine). L'emplacement précis de l'église est difficile à retrouver car il semble avoir été volontairement effacé pendant la Révolution. Il est toutefois permis de supposer que cet emplacement se situe au carrefour des chemins desservant les écarts de l'Est de la cuvette de Séderon, sur un terre-plein en bordure du chemin qui conduit au hameau de la Gourre.

Saint-Pierre-de-Gueisset est le patron d'une ancienne chapelle rurale qui s'élevait au sommet du quartier de Saint Pierre sur le territoire de cette Communauté. Des vestiges de l'édifice sont encore visibles à l'heure actuelle. Une résidence pour le desservant de la chapelle devait originellement exister car un document de 1388 signale qu'un ecclésiastique réside à Gueisset.

L'acte de fondation se situe à la fin des guerres de religion et semble s'inscrire dans les actions de reconstruction des édifices religieux détruits en 1560 par les troupes calvinistes de Charles Dupuy-Montbrun, seigneur de Montbrun (au cours de sa visite de 1599, l'évêque de Gap signale que les églises de Notre-Dame-de-la-Brune et de Saint-Baudille sont **entièrement ruinées et mises par terre**). C'est peut être par manque de moyens financiers que les anciennes églises des Communautés de Séderon et de Gueisset sont alors rassemblées dans le bâtiment d'une chapelle élevée à l'emplacement de l'église actuelle, sans doute lors de la construction du pont de Séderon pour protéger les voyageurs empruntant

ce passage, puis utilisée comme lieu de culte par les habitants du village en cours de développement (cette chapelle, sous le titre de Notre Dame de l'Annonciation, est citée en 1438 dans le testament d'Antoine de la Salle, seigneur de Séderon, de même que le cimetière qui s'y adosse et qui sera utilisé jusqu'à une époque récente).

En 1612, quand l'évêque de Gap effectue sa première visite dans la nouvelle paroisse de Séderon, il signale que l'église **qui est au village sert à présent de paroissiale** et il demande que **le cimetière qui est joignant l'église soit fermé de murailles à chaux et à sable**.

En signalant que les anciennes églises qui ont donné naissance à la paroisse de Séderon sont **de la dépendance de l'abbaye de Saint André les Avignon** (plus exactement de l'abbaye Saint-André à Villeneuve-lès-Avignon), l'acte de fondation permet de supposer que ces anciennes églises ont été fondées et desservies à l'origine par les moines d'une abbaye de l'époque romane (XIe - XIIe siècles), bénéficiant du revenu de domaines ou de droits féodaux cédés par le seigneur du lieu désireux d'assurer le salut de son âme. Jusqu'à la Révolution la paroisse de Séderon conserve son appellation de prieuré (structure de gestion mise en place par l'abbaye fondatrice) mais, à la suite de l'acte de fondation, elle se trouve placée sous l'autorité spirituelle d'un membre du clergé séculier, nommé par l'évêque de Gap, qui garde le titre de prieur et qui a le droit de jouir des revenus des biens qui dépendent de la paroisse. Le prieur ne réside généralement pas à Séderon et s'y fait représenter par un curé qui en réalité est donc son vicaire. L'ecclésiastique qui aide et supplée le curé de Séderon est alors appelé secondaire.

Sur les ruines de la vieille église de Notre-Dame-de-la-Brune sera élevée la chapelle de Notre-Dame-de-la-Brune, dont la construction, achevée en 1766, sera financée par **les offrandes et aumônes publiques**. A l'emplacement de la vieille église de Saint-Baudille sera construite une **chapelle du défends de Saint Baudille**, citée dans une transaction de 1684 entre la Communauté et un riche Séderonnais ayant financé en partie la construction (en 1613, le procès verbal d'une enquête effectuée à la demande de l'évêque de Gap ne mentionne la chapelle de Saint-Baudille que comme une annexe de l'église de Séderon). La chapelle sera détruite à la Révolution (cette profanation est restée dans la mémoire de certains Séderonnais).

L'ancienne chapelle de Saint-Pierre-de-Gueisset ne sera pas reconstruite. Son emplacement, marqué par une croix en bois, restera jusqu'à une époque récente la destination de processions qui iront **chercher la pluie**.

L'église paroissiale en 1740.

L'aspect intérieur de l'église paroissiale de Séderon avant la Révolution peut être reconstitué à partir des renseignements donnés dans le compte rendu de la visite pastorale de 1740.

Le chœur (qui porte alors le nom de presbytère), la nef et les deux chapelles latérales sont voûtés **en croisillons** (nom ancien de la voûte d'arêtes constituée de deux voûtes demi-cylindriques de même diamètre qui se coupent à angle droit). Les murs sont blanchis à la chaux, le sol est pavé. Les deux chapelles latérales ont été rajoutées au bâtiment principal de l'église dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, par percement des murs du haut de la nef.

En plus du maître-autel, l'église abrite 4 autels : du **côté de l'évangile** (à droite en sortant du chœur), l'autel de Saint Joseph dans la chapelle latérale et l'autel des Âmes du Purgatoire le long du mur du bas de la nef ; du **côté de l'épître** (à gauche en sortant du chœur), l'autel du Rosaire dans la chapelle latérale et l'autel de Saint-Baudille le long du mur du bas de la nef.

Le maître-autel est **en maçonnerie** (c'est-à-dire sans doute en pierres de taille), son dessus est constitué d'une **pierre faite d'une pièce**. Il est entouré d'un **marchepied** (gradin) en noyer et surmonté d'un retable en noyer sculpté **à moitié peint et doré à moitié**. Le soubassement du retable forme un tabernacle central et des gradins de part et d'autre. Le tabernacle ferme à clef, il est orné d'un crucifix ;

les gradins supportent 4 chandeliers en laiton. La partie supérieure du retable forme un cadre à couronnement pour un tableau peint à l'huile et représentant **Notre Dame de pitié, Saint Pierre à droite et Saint Bodile à gauche** . La face avant du maître-autel est recouverte par un devant d'autel de cuir doré entouré d'une **bordure de bois de noyer sculpté** .

Les autels situés dans les chapelles latérales et la nef sont également en maçonnerie et sont aussi entourés d'un **marchepied** en noyer. Ils comportent chacun un crucifix et deux chandeliers en laiton. Des tableaux peints à l'huile ornent les autels du Rosaire (tableau représentant la Descente de la Croix) et de Saint-Baudille (tableau représentant le martyre de ce saint).

Le presbytère est surélevé d'environ 45 cm par rapport à la nef, il en est séparé par une **balustre** en noyer et un escalier de 3 marches. La chaire, située traditionnellement à la limite entre le chœur et la nef et du côté de l'Évangile, est **à main droite en sortant du presbytère** (c'est-à-dire à son emplacement actuel). Elle est surélevée et l'accès s'y fait par un escalier muni d'une rampe.

La porte d'entrée de l'église est en noyer. A sa droite se trouve le bénitier d'entrée, **en pierre taillée** posé sur un socle en maçonnerie. A sa gauche se trouvent les fonts baptismaux installés dans une niche équipée d'une porte fermant à clé. Ils sont constitués d'un bassin **en pierre de plâtre** (c'est-à-dire taillé dans un bloc de gypse à grains fins ressemblant à l'albâtre). La tribune actuelle est déjà existante ; l'accès s'y fait par un escalier sans rampe.

L'inventaire de 1740 ne mentionne que quelques meubles : un confessionnal dans chacune des chapelles latérales (un en bois blanc, l'autre en chêne) et un siège en noyer dans le presbytère, réservé au curé. Il ne signale par ailleurs ni bancs ni chaises dans la nef de l'église ce qui laisse supposer que les fidèles assistent debout aux offices. Cependant les membres des classes aisées peuvent louer un emplacement dans la nef pour y installer un banc pour leur famille (ces bancs n'étant pas la propriété de l'Église ne figurent pas dans l'inventaire).

La sacristie, située à son emplacement actuel, est voûtée, blanchie à la chaux et pavée de briques. Elle est meublée d'une crédence à deux portes en noyer contenant les ornements sacerdotaux.

Pierre MATHONNET - Janvier 2014

